

**ARRETE**

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et suivants,

Vu le Code de la Route,

En raison des travaux de création d'une piste cyclable RD17, route d'Esquelbecq entre Wormhout et Esquelbecq,  
Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour faciliter l'exécution des travaux et prévenir tout risque d'accident,

**ARRETE:**

**ARTICLE 1 :** La circulation des véhicules sera interrompue route d'Esquelbecq RD17, et ce, **du 8 janvier au 29 février 2024.**

**ARTICLE 2 :** Durant cette interruption qui sera portée à la connaissance des usagers par des panneaux réglementaires, « sauf riverains », la déviation de la circulation se fera en empruntant l'itinéraire ci-après :

**Pour les usagers utilisant le sens Wormhout vers Esquelbecq :**

Route départementale 17 sur le territoire sur les communes Wormhout, Esquelbecq.

**Pour les usagers utilisant le sens Esquelbecq vers Wormhout :**

Route départementale 417 sur les communes de Esquelbecq, Wormhout

Route départementale 916 sur la commune de Wormhout

**ARTICLE 3 :** Ces restrictions seront effectives à compter de la mise en place de la signalisation réglementaire temporaire par les entreprises intervenantes et prendront fin lors de son retrait.

**ARTICLE 4 :** La Gendarmerie est chargée d'assurer l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 5 :** Le présent arrêté sera publié puis transmis à :

Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT,

Monsieur le Responsable Arrondissement Voirie de DUNKERQUE,

Monsieur le Lieutenant-Colonel, commandant le groupement de Gendarmerie de LILLE,

Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Nord,

Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Nord,

Monsieur le Directeur des Transports Départementaux,

Monsieur le Chef du Service Régional des Transports de la D.R.E,

MM. les Présidents des Syndicats de Transports,

MM. les co-Directeurs du C.R.I.C.R de VILLENEUVE D'ASCQ.

Au réseau Arc-en-Ciel et Delgrange Voyages.

Fait à WORMHOUT, le 21/12/2023

Le Maire,  
David CALCOEN



Pour le Maire,

**l' Adjoint délégué**

Florence DEHONDI

Acte rendue exécutoire par  
Publication et notification le 21/12/2023

Le Maire,

David CALCOEN



Pour le Maire,

**l' Adjoint délégué**

Florence DEHONDI